

Palmarès du Concours des Pratiques Agro-écologiques Prairies et Parcours 2019



Palmarès du Concours des Pratiques Agro-écologiques Prairies et Parcours 2019

Photo : remise des prix 2019 par Fatma Adda, Serge Castéran, Marc Didier, Jérémie De Ré, Bernard Malabirade, Christian Laprèbende et les candidats 2019.

Avec l'appui technique de partenaires nationaux et sous l'impulsion du Concours Général Agricole et du Ministère de l'Agriculture, l'objectif de ce concours est de récompenser l'agriculteur possédant la prairie avec le meilleur équilibre agricole et environnemental. Ce concours est organisé, depuis 2014, par l'ADASEA 32 pour le département du Gers et met en valeur chaque année un territoire différent (Astarac, cette année).

Il s'agit d'une action concrète pour sensibiliser et impliquer les acteurs du territoire aux enjeux climatiques, aux leviers permettant de diminuer les gaz à effet de serre et pour valoriser l'agroécologie et les pratiques agricoles vertueuses, la biodiversité, l'élevage et les ressources locales du territoire (prairies naturelles).

Les visites des prairies candidates ont eu lieu en mai sous l'œil aguerré des membres du jury qui ont désigné les gagnants ce samedi 31 août lors de la remise des prix à Gascogn'Agri, sous l'œil bienveillant de Jérémie De Ré, président des JA, éleveur et président du Jury du Concours pendant plusieurs années.

Le prix spécial « paysage » a été remis par Madame Fatma Adda, conseillère régionale à M. et Mme Leclercq de Cazaux-Savès et le prix spécial chasse a été remis par Mr Serge Castéran, président de la fédération des chasseurs du Gers et d'Occitanie à M. Thomas Clément et Julien Palacio de Castelnavet.

Les premiers prix des deux catégories qui monteront au SIA 2020 pour représenter le Gers à Paris sont :

Madame Séverine Soumadiou, à Simorre, dont le 1er prix catégorie fauche a été remis par M. Bernard Malabirade, président de la Chambre d'Agriculture du Gers et M. Luc Lahaye à Louslitges dont le 1er prix catégorie pâture exclusive a été remis par M. Christian Laprèbende, maire d'Auch.

Un grand bravo à l'ensemble des participants 2019 : M. Esquerre Sébastien, M. Milhas Nicolas, M. Larrieu Gérard, M. Léglise Henri et Michèle, M. Luche Robert, M. et Mme Lauterette Roland et Ute, qui ont tous reçu un panier garni de produits locaux. Cette remise des prix conviviale a été suivie d'un pot de l'amitié en présence de nombreux anciens candidats du concours depuis 2014.



Les candidats du concours depuis 2014 venu partager un moment convivial au stand de l'ADASEA32.